



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Assemblée régulière du conseil d'administration tenue le mardi 2
avril 2019

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée régulière de l'année 2019 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 2 avril 2019 à 22 h Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
M. François Talbot	Administrateur

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
---------------------	------------

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Julie Martineau	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 19-04-1 **Ouverture de l'assemblée**
- 19-04-2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 19-04-3 **Adoption et suivi du procès-verbal du 5 mars 2019**
- 19-04-4 **Fonctionnement**
- Nomination des cooptés
 - Élections des dirigeants
 - Nomination des signataires des effets bancaires
 - Désignation d'un représentant auprès de la SDC
- 19-04-5 **Information et correspondance**
- Séances de consultation publique concernant les modifications réglementaires sur l'hébergement touristique
- 19-04-6 **Trésorerie**
- États des revenus et des dépenses
 - Paiement pour le socio-financement du documentaire « *Églises à sauvegarder* »
 - Paiement des dépenses reliées à l'AGA
- 19-04-7 **Divers**
- 19-04-8 **Levée de l'assemblée**

19-04-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 22 h 00.

19-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion.

Adoptée à l'unanimité.

19-04-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 5 mars

Étant donné que tous les administrateurs ne n'ont pas eu le temps de prendre connaissance du procès-verbal du 5 mars, ce point sera reporté à la prochaine séance.

19-04-04 Fonctionnement

- Nomination des cooptés

Il n'y a pas de candidat à coopter.

- Élections des dirigeants

Concernant l'élection du président du conseil d'administration

Résolution CA-19-20

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU d'élire M. Louis Dumoulin président du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'élection du secrétaire du conseil d'administration

Résolution CA-19-21

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'élire Mme Maggy Desgagnés secrétaire du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'élection du trésorier du conseil d'administration

Résolution CA-19-22

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'élire M. Damien Morneau trésorier du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

- Nomination des signataires des effets bancaires

Concernant la nomination des signataires des effets bancaires du conseil d'administration

Résolution CA-19-23

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de nommer M. Louis Dumoulin, président, M. Damien Morneau, trésorier et Mme Maggy Desgagnés signataires des effets bancaires du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

- Désignation d'un représentant auprès de la SDC

M. François Talbot mentionne qu'il serait intéressé à mettre sur pied un comité économie qui pourrait se pencher sur les enjeux économiques du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Après quelques échanges sur cette proposition, on convient d'en faire un sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil d'administration, en mai. M. Fabien Abitbol est volontaire pour être le représentant entre temps, car il participera à la fête de quartier de la SDC.

Concernant la désignation d'un représentant auprès de la SDC

Résolution CA-19-24

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de désigner M. Fabien Abitbol représentant du conseil de quartier auprès de la SDC.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant la désignation d'un représentant auprès du Comité de vigilance du port de Québec

Résolution CA-19-25

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de désigner Mme Priscilla Corbeil comme première représentante et M. Francis-Olivier Angenot comme deuxième représentant du conseil de quartier auprès du Comité de vigilance du port de Québec.

Adoptée à l'unanimité.

19-04-05 Information et correspondance

- Séances de consultation publique concernant les modifications réglementaires sur l'hébergement touristique

On mentionne que la position du conseil de quartier est toujours la même concernant l'hébergement touristique : on demande la fin de l'hébergement illégal pour protéger la fonction résidentielle du quartier.

Cependant, personne n'est disposé à aller prendre la parole au nom du conseil de quartier lors des séances de consultation publique prévues prochainement.

M. Fabien Abitbol prévoit y aller en son propre nom.

19-04-06 Trésorerie

- États des revenus et des dépenses

M. Damien Morneau mentionne qu'il reste 6759.27\$ au compte.

- Paiement des dépenses reliées à l'AGA

Concernant les montants dépensés pour la tenue de l'assemblée générale annuelle

Résolution CA-19-26

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU de prendre le montant de 262.06\$ dans le poste budgétaire Desjardins pour rembourser cette somme dépensée par Mme Samira Benzina pour la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité.

- Paiement pour le socio-financement du documentaire « *Églises à sauvegarder* »

Concernant la contribution du conseil du quartier au socio-financement du documentaire « *Églises à sauvegarder* »

Résolution CA-19-27

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'émettre un chèque de 500\$ à l'ordre de M. Pierre Fraser pour le socio-financement du documentaire « *Églises à sauvegarder* ».

19-04-07 Divers

Il n'y a rien à dire à ce point.

19-04-08 Levée de l'assemblée

M. Louis Dumoulin lève l'assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 22 h 15.

Adoptée à l'unanimité.